

Direction Générale

**OBJET : ARRETE PORTANT RETRAIT DE LA DELEGATION CONSENTIE A MME JACQUET-LEGER, DEUXIEME ADJOINT AU MAIRE**

**LE MAIRE DE SANNOIS,**

**Vu** les articles L 2122-18 et L 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté N°2022/92 du 13 décembre 2022 par lequel le Maire délègue une partie de ses fonctions à Mme JACQUET LEGER, deuxième Adjoint.

**ARRETE :**

**Article Premier :** L'article 2 de l'arrêté en date du 13 décembre 2022 portant délégation de fonctions à Mme JACQUET LEGER, deuxième Adjoint, est rapporté, soit les délégations en matière de :

- Famille ;
- Action Sociale ;
- Handicap et accessibilité ;
- Relation avec les associations du secteur Social ;
- Santé.

**Article 2 :** L'indemnité de fonctions versée à Mme JACQUET LEGER, deuxième adjoint au Maire, ne sera plus versée à compter de la publication du présent arrêté.

**Article 3 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont :

- Ampliation adressée à :  
Monsieur le Sous- Préfet de l'arrondissement d'Argenteuil,  
Madame le comptable public du service de gestion comptable d'Ermont,
- Publication sur le site internet de la Commune ;
- Inscription dans le Registre des Actes de la Ville de Sannois.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.



Pour le Maire  
Par délégation  
Directrice Générale des Services  
*C. NOUAILLETAS*

Fait à Sannois, le 12 septembre 2023  
**Bernard JAMET**



*Bernard JAMET*  
Maire de Sannois  
Vice-Président  
Communauté d'Agglomération Val Parisis

Exécutoire en vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T

A.R du *13 septembre 2023*.....

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823 - *20230912* - Arr2023 - *69* - AR

Publié le *14 septembre 2023*.....